



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED E-News

Numéro 1, avril 2003

Bienvenue à la première édition du Bulletin électronique de la CNUCED!

PRÉPARATION DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE

La préparation de la onzième session de la Conférence a été l'un des principaux points à l'ordre du jour de la trente et unième réunion directive du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, qui s'est tenue à Genève le 10 mars 2003.

Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général de la CNUCED, Rubens Ricupero, a proposé que la Conférence procède à une évaluation des tendances et des perspectives économiques mondiales depuis la tenue de la dixième session de la Conférence en 2000 (voir le [site Web CNUCED X](#)). Il a aussi suggéré que les négociations sur la onzième session de la Conférence portent sur les quatre thèmes suivants:

- Les stratégies de développement dans une économie mondialisée;
- Le renforcement des capacités productives et de la compétitivité internationale;
- Les contributions concrètes du système commercial international et des négociations commerciales au développement;
- Les partenariats pour le développement.

Selon le Secrétaire général, même si l'ordre du jour de la Conférence devrait être assez vaste pour couvrir toutes les questions relatives au commerce et au développement, il devrait être suffisamment précis pour donner des orientations claires aux futurs travaux de la CNUCED (voir [déclaration de M. Ricupero](#)). Le Secrétaire général a aussi souligné l'importance d'associer le secteur privé, la société civile et les organisations internationales de développement.

L'ordre du jour de la Conférence et des informations détaillées sur le lieu où elle se tiendra seront communiqués en mai 2003.

"CONFÉRENCE"?

Pourquoi, après de si nombreuses années, l'organisation s'appelle-t-elle encore "Conférence"? L'explication se trouve dans les origines et dans le mandat de la CNUCED.

En 1964 a été convoquée à Genève la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, dont l'objet était d'examiner toutes les questions cruciales relatives au commerce international, essentiellement au commerce des produits de base et aux relations économiques entre pays développés et pays en développement. À l'issue de la Conférence, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont décidé de faire de la CNUCED un organe de l'Assemblée générale doté d'un secrétariat permanent à Genève. Le secrétariat était chargé d'assurer le service des futures sessions de la Conférence, qui devaient se tenir tous les quatre ans, et de donner suite aux mandats que celle-ci aurait approuvés.

Jusqu'à ce jour, 10 sessions ont été organisées respectivement à: Genève, Suisse (1964); New Delhi, Inde (1968); Santiago, Chili (1972); Nairobi, Kenya (1976); Manille, Philippines (1979); Belgrade, Yougoslavie (1983); Genève, Suisse (1987); Cartagène, Colombie (1992), Midrand, Afrique du Sud (1996); Bangkok, Thaïlande (2000).



Entretien avec Mme Lakshmi Puri, Directrice de la Division du commerce de la CNUCED



Mme Lakshmi Puri a été nommée Directrice de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base en octobre 2002. Après avoir exercé, au Ministère indien des affaires étrangères, des responsabilités directives et administratives et représenté son pays dans des activités de diplomatie économique aux niveaux bilatéral et multilatéral, elle a été ambassadrice en Hongrie de 1999 à 2002.

CNUCED: Comment voyez-vous le rôle de la CNUCED dans le domaine du commerce et du développement?

LP: La CNUCED a des responsabilités particulières dans ce domaine car elle est l'organe des Nations Unies chargé des questions relatives au commerce et au développement. Elle analyse l'impact du commerce sur le développement ainsi que les liens étroits existant entre ces deux éléments et la finance, l'investissement, l'environnement et la technologie. On considère souvent que l'OMC, qui est le principal centre des négociations commerciales multilatérales, aborde un grand nombre de questions relatives au commerce international. Étant donné que son rôle doit aussi être analysé en fonction de ces négociations, la CNUCED doit, à mon avis, être un observateur du développement, c'est-à-dire recenser les incidences des divers aspects de ces négociations sur le développement. La CNUCED devrait aussi les expliquer et les analyser et aider la communauté internationale à les comprendre et à en tenir compte dans le système commercial multilatéral qui voit le jour.

Dans une situation aussi complexe, la CNUCED est la mieux placée pour donner des orientations stratégiques sur le commerce international et informer de la réalité sur le terrain. Il y a pléthore d'accords et de processus qui sortent du cadre de l'OMC, qu'il s'agisse d'accords commerciaux régionaux ou d'accords bilatéraux. Il faut donc tenir compte de ce qui se passe non seulement à l'OMC mais aussi à l'extérieur.

CNUCED: Comment la CNUCED peut-elle aider les pays en développement à préparer la Conférence de Cancun?

LP: Nous avons établi notre propre plan de marche, très détaillé, pour aider les pays en développement à préparer la Conférence de Cancun. Des conférences et des activités régionales traitant de la plupart des questions abordées au cours du nouveau cycle sont organisées, notamment sur la concurrence et l'accès aux marchés. Des réunions intergouvernementales sur des thèmes précis sont prévues. L'une d'elles a trait aux biens et services environnementaux, une autre au "Mode 4" de fourniture, c'est-à-dire au mouvement temporaire de personnes physiques pour la prestation de services. Une autre porte sur le traitement spécial et différencié. Plusieurs études analytiques et notes thématiques sont en cours d'établissement et nous apportons une assistance technique en temps réel dans le cadre de l'après-Doha aux délégations des pays en développement, tant ici à Genève que dans les capitales concernées. Tout cela s'inscrit dans le cadre du plan d'assistance technique que le Secrétaire général a présenté en février 2002.



CNUCED: Ce mois-ci, les services, et plus particulièrement le mouvement des personnes, est une question qui sera examinée à l'OMC. Pourquoi cette question est-elle si controversée?

LP: Il s'agit d'une question très importante. Quand nous parlons des services dans les négociations commerciales multilatérales et d'une prise en compte équilibrée du développement dans ces négociations, le Mode 4, c'est-à-dire le mouvement temporaire des personnes physiques pour la prestation de services - et j'insiste sur le mot temporaire - est un élément d'équilibre. Ce mode de fourniture devrait bénéficier de la même priorité dans les négociations que la présence commerciale des prestataires de services dans un pays étranger. Pourquoi? Parce que c'est là le seul moyen pour les pays en développement de tirer des avantages sensibles de la libéralisation du commerce des services. Pour que ces pays participent davantage au commerce des services, en particulier aux exportations, il est important de libéraliser le Mode 4. Pourquoi cette question est-elle controversée? Parce qu'on la confond à tort avec la question de l'immigration. Nous nous efforçons de distinguer ces deux questions et de placer le Mode 4 dans une perspective économique rationnelle faisant appel à la notion de facteurs de production: tout comme les biens et services, les personnes doivent franchir les frontières - même si leur mouvement est réglementé. Mais la réglementation ne doit pas être trop restrictive. Nous essayons d'insister sur le fait que le Mode 4 peut avoir des avantages à la fois pour les pays développés et pour les pays en développement. Nous estimons que les pays développés peuvent être gagnants en fournissant des services compétitifs du point de vue du coût et de la qualité. Par ailleurs, ils servent à utiliser les services de personnes physiques sans que se posent les problèmes liés à l'immigration.

CNUCED: Le cycle de Doha a été appelé cycle du développement. Pensez-vous qu'il répondra aux attentes?

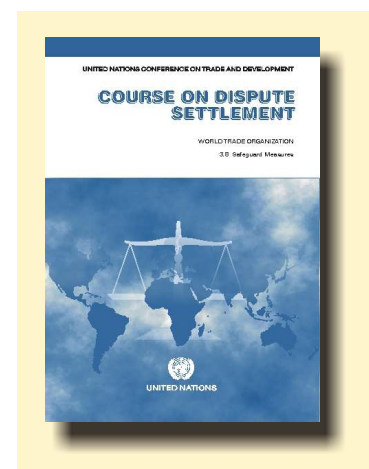
LP: Nous devons tous espérer qu'il répondra aux attentes car il s'agit d'une épreuve décisive et d'un moment de vérité. La Conférence de Cancun devrait démontrer qu'il y a eu des progrès sensibles dans certains domaines - agriculture; accès accru aux marchés pour les produits de base et biens manufacturés; ADPIC et santé publique; traitement spécial et différencié; services - et que les accords de l'OMC sont mieux appliqués. Quant à savoir s'il s'agit véritablement d'un cycle du développement, cela dépendra des résultats obtenus.

Des modules sur le règlement des différends sont désormais disponibles

Les 41 modules du cours de la CNUCED sur le règlement des différends relatifs au commerce international, à l'investissement et à la propriété intellectuelle seront disponibles sur le site Web de la CNUCED, à l'adresse: <http://r0.unctad.org/dispsett/course.htm>, d'ici au 1er août 2003.

Mis au point dans le cadre d'un projet de coopération technique sur le règlement des différends relatifs au commerce, à l'investissement et à la propriété intellectuelle, ce cours est utilisé pour former des participants aux ateliers de la CNUCED. Il servira aussi de matériel didactique pour les universités et les établissements de formation de pays en développement et de pays en transition.

Le règlement des différends y est examiné dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et des règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).





Version en ligne du World Investment Directory de la CNUCED

Il est désormais possible de consulter des statistiques et des informations sur l'investissement étranger direct (IED) des sociétés transnationales (STN) en ligne à l'adresse suivante: <http://www.unctad.org/en/subsites/dite>.

Des renseignements sur chaque pays sont disponibles sous deux formes: un profil détaillé et un exposé succinct ("FDI in Brief") qui présente les aspects les plus intéressants. Des définitions et des sources statistiques, une liste des lois et réglementations nationales pertinentes, des informations sur les accords bilatéraux et multilatéraux et une bibliographie peuvent aussi être consultées.

Des données sur les pays en transition et sur les pays les plus développés sont déjà disponibles en ligne. Dans les mois qui viennent, des informations sur tous les autres pays développés et des données sur d'autres pays encore pourront être consultées.

Cours de formation sur les questions relatives au commerce et au développement en Amérique latine

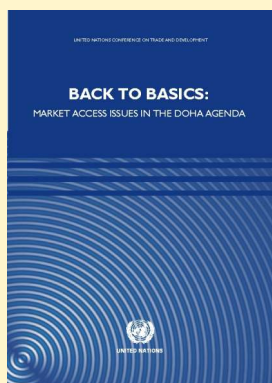
Un cours de formation consacré aux principales questions économiques internationales a été dispensé à de hauts fonctionnaires et à des universitaires d'Amérique latine à Santiago (Chili) du 31 mars au 11 avril. Les participants ont examiné le rôle du commerce, de l'investissement et du développement et ont étudié les différentes stratégies relatives au commerce et au développement appliquées dans la région.

Ce cours, qui sera suivi d'autres cours analogues, répond à une demande formulée par la Conférence à sa dixième session en février 2000. Il a pour objet d'aider les décideurs des pays en développement à comprendre les questions relatives au développement qui relèvent de la compétence de la CNUCED.

Ce cours a été organisé conjointement par la CNUCED et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui a accueilli les participants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Peter Froehler, chef du Service de l'information et de la formation (téléphone: +41 22 907 5511; courrier électronique : peter.froehler@unctad.org)

PUBLICATIONS RÉCENTES



Back to Basics: Market Access Issues in the Post-Doha Agenda

(UNCTAD/DITC/TAB/Misc.9)

Selon cette étude, une réduction de 50 % des droits de douane sur les produits agricoles se traduirait par des gains de 20 milliards de dollars des États-Unis au niveau mondial. L'élimination des droits de douane contribuerait davantage à améliorer l'allocation des ressources que la suppression des subventions à l'exportation. La libéralisation du commerce des marchandises multiplierait par deux les gains au niveau mondial. Même si ceux-ci seraient répartis de manière inégale, les pays en développement dans leur ensemble seraient les grands gagnants.



Cette étude, qui est aussi consacrée en grande partie aux orientations, vise à aider les pays en développement à fixer des objectifs et à faire avancer les négociations de l'après-Doha sur l'accès aux marchés.

FDI in Least Developed Countries at a Glance: 2002

(UNCTAD/ITE/IIA/6)

Cette nouvelle compilation donne des informations sur l'investissement étranger direct (IED) dans chacun des 49 PMA. Les tendances et les modifications apportées au cadre réglementaire y sont examinées et des données fondamentales concernant chaque pays y sont récapitulées.

How to Prepare your Business Plan

(UNCTAD/ITE/IIA/5)

Ce manuel de formation a été élaboré dans le cadre d'un projet d'assistance technique visant à aider les pays les moins avancés à mobiliser des ressources grâce à des fonds de capital-risque. Il est destiné aux cadres moyens et supérieurs de n'importe quel type d'entreprise, que celle-ci ait été récemment créée ou qu'il s'agisse d'une grande société. Il peut servir de manuel de référence pour établir un plan d'entreprise ou un projet de budget en vue de trouver un financement.

Assessing South-South Regional Integration: Same Issues, Many Metrics

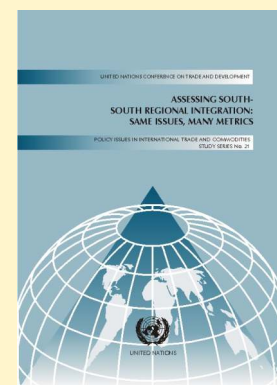
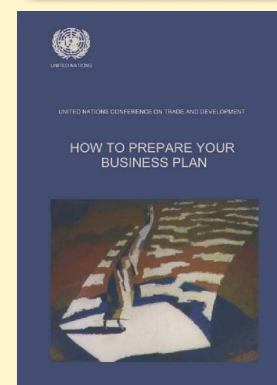
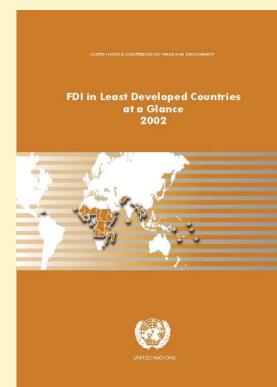
Policy Issues in International Trade and Commodities, Study Series No. 21 by Lucian Cernat

(UNCTAD/ITCD/TAB/22)

Dans cette étude sont présentés les résultats d'un modèle analysant les incidences commerciales de sept accords commerciaux régionaux conclus entre pays du Sud: Zone de libre-échange des pays de l'ANASE (AFTA); Communauté andine; Communauté des Caraïbes (CARICOM); Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); Communauté économique des États de l'Afrique de l'Est (CEDEAO); MERCOSUR; Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il s'avère que la plupart de ces accords ont créé des relations commerciales et développé les échanges existants, contribuant ainsi à accroître le commerce total, même avec les pays tiers.

La plupart des ces publications sont disponibles sur le site Web de la CNUCED à l'adresse suivante: <http://www.unctad.org>.

Pour de plus amples informations sur les modalités à suivre pour passer une commande, veuillez consulter [la bibliothèque virtuelle](#) de la CNUCED.





À VENIR...

Réunions organisées en mai:

- 5-9 mai:** Commission de la science et de la technique au service du développement, sixième session (Conseil économique et social).
- 21-23 mai:** Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, quarantième session, deuxième partie.

Réunions organisées en juin:

- 25-27 juin:** Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la CNUCED à l'adresse suivante : <http://www.unctad.org>.

Pour de plus amples informations sur la CNUCED,
veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante :

<http://www.unctad.org>

Si vous souhaitez figurer sur la liste des destinataires du Bulletin de la CNUCED,
veuillez nous envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante: news@unctad.org.